



Lundi, 18 septembre 2017

SOCIÉTÉ

## HISTOIRE



### Genève en Suisse, une évidence?

Samedi 31 mai 2014 [Alix Heiniger](#) [Irène Herrmann](#)

**BICENTENAIRE • Pour les autorités, il s'est agi, il y a de cela deux cents ans, de convaincre la population que l'adhésion de Genève à la Confédération ne nuirait pas à son indépendance.**

En 1814, l'idée d'incorporer Genève à la Confédération suisse n'est pas inédite. Elle émerge à plusieurs reprises tout au long de l'époque moderne, alors que la cité est alliée à Berne devenue sa protectrice. Mais les cantons catholiques y sont farouchement opposés. Au XVIIIe siècle, l'adhésion n'est donc plus à l'ordre du jour, tendance renforcée par l'intégration de Genève à la France en 1798. Alors qu'elle est secouée depuis plusieurs années par une révolution, la ville est dès lors occupée par les troupes françaises et devient le chef-lieu du Département du Léman (le futur canton du Valais est transformé pour sa part en Département du Simplon).

#### Révolution et occupation française

Cette occupation met fin à plusieurs siècles de relative autonomie. Depuis la Réforme (1536), la ville est en effet dotée de ses propres institutions politiques et gouvernée par une minorité de ses citoyens appartenant à quelques vieilles familles, dont certaines sont venues se réfugier à Genève au XVIe siècle. La société est divisée en cinq catégories: citoyens, bourgeois, habitants, natifs et sujets. Ces statuts conditionnent les droits politiques et les privilèges économiques des individus. Seuls les citoyens et les bourgeois, formant le Conseil général, élisent les syndics. Mais cette situation est la source d'un mécontentement de plus en plus fort d'une part croissante de la population qui ne jouit pas de droits politiques. Les opposants à l'oligarchie revendiquent le partage du pouvoir et la promotion de réformes institutionnelles. En 1792, l'élite de la cité est finalement dépassée par ses opposants qui réforment les institutions, établissent la séparation des pouvoirs et la démocratie directe. La révolution genevoise a lieu alors que les troupes françaises ont occupé la Savoie voisine. Quatre ans plus tard, c'est le tour de la cité protestante.

#### La solution helvétique

Entre 1798 et 1813, Genève est donc française. Cependant, les événements militaires en Europe ne tournent pas en faveur de Napoléon. Les troupes de l'empereur d'Autriche, composées de Hongrois et dirigées par un Tchèque, occupent la ville en décembre 1813. L'ancienne élite forme un gouvernement provisoire, événement désigné sous le nom de Restauration et célébré tous les 31 décembre. Le destin de Genève est alors incertain. Les puissances victorieuses sont décidées à empêcher que la France ne s'étende à nouveau. Pour renforcer la Confédération, elles imaginent lui adjoindre Genève et ainsi poser un verrou à l'accès au Léman. Mais une partie des édiles de la ville n'est pas franchement enthousiaste à cette idée. Partisans du maintien de l'indépendance, ils se rallient à l'option helvétique de peur que le scénario français ne se répète. Ils s'en remettent finalement à l'idée que la cité a besoin d'être intégrée à une entité plus vaste. Dans une vision utilitariste, ils se rendent aussi compte de la nécessité d'entretenir de bons rapports avec leurs voisins. Ils diffusent alors un discours soulignant les liens entre Genève et son nouveau giron et présentent cette adhésion comme un choix délibéré et une évidence. Le 1er juin 1814, de nouvelles troupes, fribourgeoises et soleuroises cette fois, débarquent au Port Noir.

#### Devenir des Suisses

Convaincre la population que l'adhésion à la Confédération est un choix délibéré et naturel aide à mettre les Genevois sur la voie de l'intégration à cette nouvelle entité. Mais il ne s'agit pas d'abandonner une identité genevoise caractérisée par l'excellence, qui suscite un sentiment de supériorité dans l'élite de la cité. Genève a en quelque sorte pour ambition d'améliorer l'État qu'elle a intégré. La nation genevoise ne se voit donc pas comme partie d'un tout mais comme égale à la Suisse. L'idée, fortement intégratrice, est d'adopter les valeurs suisses tout en prétendant en être dépositaire traditionnellement. Ce discours permet aux élites anciennes du nouveau canton de prétendre avoir conservé son indépendance en intégrant un autre État. Jusqu'à la révolution radicale de 1846, l'attitude des Genevois est régulièrement la cause de tensions avec la Diète fédérale, notamment sur des questions juridiques ou de relations internationales.

Enfin, si les statuts de l'Ancien Régime ont disparu, les nouveaux citoyens ne sont pas tous égaux devant les institutions politiques puisque le suffrage reste censitaire jusqu'en 1842. I

CÉLÉBRATION DU 1ER JUIN

Ce week-end, des manifestations auront lieu pour la commémoration du débarquement des Confédérés au Port Noir:

- **Barques latines.** Elles seront visibles du quai Gustave Ador. Samedi dès 16 h arrivée des barques dans la rade. Dimanche dès 9h régates. Dès 15h, parade navale.
- **Défilé.** Samedi, de 14h30 à 16h30. Un cortège avec pour thème la mobilité défilera des Bastions au Port-Noir. Onze tableaux représenteront des moments marquants de l'histoire genevoise. Le cortège constitué de fanfares municipales, musiques traditionnelles, guggenmusik, groupes costumés, véhicules anciens, ensembles rythmiques d'ici et d'ailleurs.
- **Au Port-Noir** et jusqu'au 11 juin, représentation d'une pièce « 1814 ou la Cuisine de l'Histoire » mise en scène par Nicolas Musin. Dès 21h30.
- **Jardin Anglais.** Le site sera transformé en marché pour célébrer le terroir. Des grands chefs de cuisines mettront en valeur la gastronomie suisse en revisitant les plats d'antan (du Jardin Anglais à Baby Plage). Des contes pour enfants sont également prévus l'après-midi.
- **Musique.** Quatre scènes accueilleront des groupes de musique contemporaine (Aloan, Mahadev Cometo et Jean-Louis Gafner, Guillaume Perret & the Electric Epic, Alder Family, the Floating Point et Melodia del Ayer).
- **Rotonde du Mont-Blanc.** Exposition sur les deux cents ans d'histoire de Genève.
- **Pro Vélo Genève** sort sa brochure annuelle sur le thème du bicentenaire de Genève dans la confédération. Une promenade culturelle à vélo entre neuf lieux choisis, autour de cet anniversaire, par l'historien et guide touristique Cyrille Wohlschlag, allant de la Gare Cornavin, porte d'entrée de Genève depuis la Suisse, au Monument national. [www.samedisduvelo.ch](http://www.samedisduvelo.ch)  
Programme complet sur [www.ge200.ch](http://www.ge200.ch).

## Histoire de territoires... et de populations

Une fois l'idée d'une intégration de Genève à la Confédération acquise, il reste encore à la concrétiser. Parmi les obstacles, l'absence d'unité territoriale et de frontières communes avec la Suisse se révèle vite un enjeu majeur. En effet, Genève est alors assez éclatée et ne partage aucune frontière avec la Confédération. Les négociations du second traité de Paris (1815) et de Turin (1816) permettent de désenclaver ce territoire et à la cité de venir se « coller » à la Confédération. A Paris, on négocie les terres de la rive droite du Rhône prises à la France, tandis qu'à Turin on établit celles qui seront enlevées à la Savoie. Tant sur la rive gauche que droite, les habitants sont majoritairement catholiques et vivent à la campagne. Ce nouveau canton est cependant indéfendable et dépourvu d'arrière-pays. Pour parer à cela, il est entouré d'une zone franche douanière, qui sera renégociée en 1921 et fera beaucoup parler d'elle au début des années 1930.

Charles Pictet de Rochemont, négociateur genevois à Paris et à Turin, appartient à la fraction de l'élite genevoise qui est favorable au rattachement de la ville à la Confédération. Il est bien conscient de l'impossibilité de réaliser l'unité territoriale nécessaire à la formation du nouveau canton sans intégrer des populations catholiques. Sous la pression de ses collègues conservateurs, il tente de ménager la cité protestante. Genève compte environ 25 000 habitants, auxquels on ajoute, en 1816, les 16 000 nouveaux Genevois principalement catholiques. Néanmoins, ce n'est pas tellement la confession de cette population qui inquiète les élites, convaincus de la supériorité du protestantisme. Et si les traités qui livrent ces territoires au nouveau canton prévoient des conditions destinées à soutenir la confession catholique, les nouveaux Genevois restent toujours moins nombreux que les anciens. En réalité, les dirigeants genevois sont surtout préoccupés par l'analphabétisme et la pauvreté de leurs futurs concitoyens. Ils veillent donc à ne pas renverser l'équilibre entre anciens et nouveaux Genevois et ainsi à ne pas transformer radicalement Genève. Le territoire actuel est le résultat de ces choix.

En 1815, le pays de Gex a été amputé du Grand-Saconnex, de Collex, de Pregny, de Vernier, ainsi que de Versoix et privé de son accès au lac. Dès sa création, le canton de Genève a dû interagir avec son arrière-pays, condition nécessaire à sa défense et à son ravitaillement. Les contacts au moins économiques sont extrêmement étroits et fructueux en raison même de l'exiguïté du canton. Peut-être devrions-nous aussi célébrer les deux cents ans de nos rapports privilégiés avec nos voisins?

## L'élite genevoise

L'élite genevoise joue un rôle important à la fois dans les négociations de rattachement de Genève à la Suisse et en tant que producteur du discours destiné à la faire accepter par la population. Mais en fait qui est cette élite? Ami Lullin, Joseph Des Arts et Charles Pictet de Rochemont appartiennent tous les trois à cette élite genevoise qui gouverne la cité depuis la Réforme. Comment identifier ces acteurs catégorisés comme « élite »? La définition de l'élite implique alors la concentration du pouvoir. Si l'on examine les patronymes des syndics de la cité au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne découvre que 23 noms différents dont ceux de deux des trois hommes cités plus haut. La famille Lullin compte ainsi cinq syndics et la famille Pictet six. Après la Restauration, ce phénomène semble se poursuivre. Si l'on considère les 744 membres du parlement, on s'aperçoit qu'ils appartiennent à 407 familles. Il est aussi courant que plusieurs membres d'une même famille siègent en même temps, renforçant ainsi la cohésion du groupe. Certaines familles sont présentes dans la cité bien avant la Réforme, d'autres sont issues du premier ou du second refuge. Cependant, ce groupe est aussi traversé par des tensions et des désaccords. Lullin et Des Arts appartiennent à la frange la plus conservatrice, celle qui souhaite rétablir l'Ancien Régime après le départ des troupes françaises. Pictet, plus pragmatique, aurait voulu un grand canton genevois élargi au sud du Léman et faisant la jonction avec le Valais.